

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

Canton de Domont

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°: 004-2024

Du : 04 avril 2024

Nombre de Conseillers :  
en exercices : 11  
présents : 10  
pouvoir : 1  
votants : 11

Date de la convocation :  
29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Didier Dagonet, Maire,  
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,  
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,  
Mesdames Béatrice Brun, Malvina Boquet, Morgane Auger, Conseillères municipales,  
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

**ETAIT ABSENTE AYANT DONNEE POUVOIR :**

Madame Sophie Papon, Conseillère municipale, ayant donnée pouvoir à Madame Malvina Boquet, Conseillère municipale,

**ETAIT ABSENT EXCUSE :**

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Bernard Gourdy, Conseiller municipal,

**ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :**

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie,

**OBJET : Approbation du Compte Administratif 2023**

La Présidence du Conseil Municipal est confiée à Monsieur Thierry Vincent, Adjoint au Maire.

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu**, l'instruction budgétaire M 57,

**Après avoir entendu**, l'exposé de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller municipal,

**Considérant**, l'absence d'observation,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, Monsieur Didier Dagonet, Maire, étant sorti au moment du vote,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	10	-	-

**Approuve**, le Compte-Administratif 2023 de la commune de Béthemont-la-Forêt dont les résultats sont les suivants :

	Dépenses	Recettes
Résultat cumulé section de fonctionnement	442 066.94 €	471 113.78 €
Résultat cumulé section d'investissement	589 334.47 €	642 077.47 €
Reprise des résultats de l'exercice antérieur en investissement	120 248.20 €	
Reprise des résultats de l'exercice antérieur en fonctionnement		5 779.78 €
Reste à réaliser en investissement	443 550.00 €	287 324.33 €
Résultat cumulé section de fonctionnement	34 826.62 €	
Résultat cumulé section d'investissement	16 765.53 €	
<b>Résultat global de clôture 2023</b>	<b>51 592.15 €</b>	

**Dit**, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 04 avril 2024

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

